

Les résultats des élections professionnelles dans la fonction publique territoriale

Les élections professionnelles dans la fonction publique territoriale se sont tenues le 8 décembre 2022.

Un peu moins de 1,9 millions d'agents publics étaient appelés à désigner leurs représentants, pour les quatre années à venir, au sein des comités sociaux territoriaux (CST), des commissions administratives paritaires (CAP) et des commissions consultatives paritaires (CCP).

En tout, plus de 7 000 scrutins ont été organisés. Parmi eux, ce sont les résultats aux élections des CST qui déterminent la représentativité nationale des organisations syndicales. Les sièges attribués aux organisations syndicales au sein du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) sont ainsi répartis entre elles proportionnellement au nombre de voix qu'elles ont obtenues aux élections organisées pour la désignation des représentants du personnel aux CST.

Le corps électoral a compté 1 866 942 agents. 851 274 d'entre eux ont voté, soit un taux de participation qui s'établit à 45,6% (contre 51,8% en 2018). Ces élections ont ainsi manifesté un recul de la participation électorale, commun à l'ensemble de la fonction publique. Une nouvelle fois, c'est dans la fonction publique territoriale que l'on vote le plus, la participation dans la fonction publique d'Etat et dans la fonction publique hospitalière s'établissant, respectivement, à 44,9% et à 37,9%.

Au sein de la fonction publique territoriale, les résultats s'établissent comme suit :

	Résultats en nombre de voix	Résultats en %	Nombre de sièges au CSFPT issus des élections de 2022	Nombre de sièges actuels (issus des élections de 2018)
CFDT	179 000	22,2	5	5
CFTC	25 087	3,1	0	0
CGC	12 618	1,6	0	0
CGT	226 177	28	7	7
FAFPT	62 296	7,7	1	1
FGAF	2 389	0,3	0	0
FO	129 263	16	4	4
FSU	32 868	4,1	1	0
SUD Solidaires	31 312	3,9	0	1
UNSA	69 574	8,6	2	2
SAFPT	9 549	1,2	0	0
Autres	27 033	3,3	-	-

Ils traduisent une grande stabilité. Les organisations syndicales reproduisent en effet de manière quasi semblable leurs résultats de 2018. La CGT demeure le premier syndicat dans la fonction publique territoriale, suivi par la CFDT, FO, l'UNSA, la FAFPT et la FSU.

La composition du CSFPT demeure inchangée, exception faite de la perte du siège détenu par SUD, au profit de la FSU.

Tous les résultats détaillés sont en ligne sur le site internet de la DGCL :

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/fonction-publique-territoriale/elections-professionnelles-2022-dans-la-ftp>